Titre : « Trajectoire géographique et socio-économique des entreprises laitières de la filière caprine en Charentes-Poitou ».

Auteur : Frantz JÉNOT - Laboratoire ICOTEM – Département de Géographie – Université de Poitiers - 99, avenue du recteur Pineau 86000 POITIERS
- FRESYCA – 12 bis, rue Saint Pierre 79500 MELLE (Mail : fresyca@deux-sevres.chambagri.fr)

Mots clefs : géographie sociale - territoire de Poitou-Charentes Vendée – filière caprine – local, global

Résumé
Entre mondialisation et localisation, cette étude de géographie sociale analyse sur le temps long les mutations productives et les dynamiques territoriales de la filière caprine en Charentes-Poitou, premier bassin de production de lait de chèvre en Europe.
Dans un premier temps, la Matrice Historique et Spatiale (ou MHS) nous permet d'articuler la description du milieu physique à l'histoire socio-économique de la production caprine sur cet espace. Cette partie décrit comment la production caprine passe entre le XIX^{e} et le XX^{e} siècle d'une économie de subsistance, où les femmes commercialisent leurs fromages sur les marchés locaux auprès des affineurs, à une économie de marché d'envergure internationale grâce à des industries laitières puissantes. En second lieu, la Formation Socio Spatiale (ou FSS) permet de décrire le rapport dialectique actuel entre les instances d'infrastructure et de superstructure produisant du territoire à partir des activités de la production caprine. L'analyse de l'instance géoéconomique s'appuie sur la description des opportunités et des risques marquant l'évolution de la consommation, de la transformation et de la production de fromages de chèvre dans le sens de la mondialisation. La description des instances politiques et idéelles de ce territoire caprin nous interroge ensuite sur les modalités envisageables de la relocalisation de cette production agricole.

Introduction
La filière caprine territorialisée en Charentes-Poitou[1] est à la fois intégrée dans les marchés mondiaux et en même temps ancrée sur des territoires, ici un bassin de production d'échelle régionale. Cette étude de géographie sociale se donne pour premier objectif d'analyser les mutations spatio-temporelles opérées autour d'une problématique centrée sur la production caprine. Quelles sont les formes prises par l'adaptation des acteurs de la filière et des territoires de Charentes-Poitou à ce récent contexte de mondialisation ?
Notre recherche propose de mettre en relation d'une part les logiques spécifiques du développement de la production caprine de Poitou-Charentes, devenue partie intégrante d'un complexe agro-alimentaire, et les logiques strictement territoriales mises en œuvre à travers la politique des collectivités territoriales d'autre part. Si ces deux logiques peuvent s'opposer, il nous semble possible de dégager leur interdépendance voire leur convergence, à condition de reconnaître qu'elles s'expriment à des échelles différentes. La prise en compte des évolutions de ces deux logiques de filière et d'aménagement, et des tensions qu'elles sous tendent, permet d'entrevoir de nouvelles démarches pouvant aboutir à une territorialisation du développement des activités agricoles. L'ambition de notre projet se situe à l'articulation des problématiques de chacun des acteurs concernés de la filière territorialisée en vue de l'élaboration de politiques publiques partagées et d'un aménagement intégré du bassin de production.
Notre étude vise la recherche des synergies des acteurs vers un management intégré. Le plan de notre travail de recherche s'est organisé autour de l'analyse dialectique des logiques productives et territoriales pour la filière caprine en Charentes-Poitou.

[1] Note : l'expression « Charentes – Poitou » comprend les quatre départements de la région Poitou-Charentes et celui de la Vendée.

Figure 1 : Schéma présentant les trois parties de l'article reprenant la méthodologie empruntée

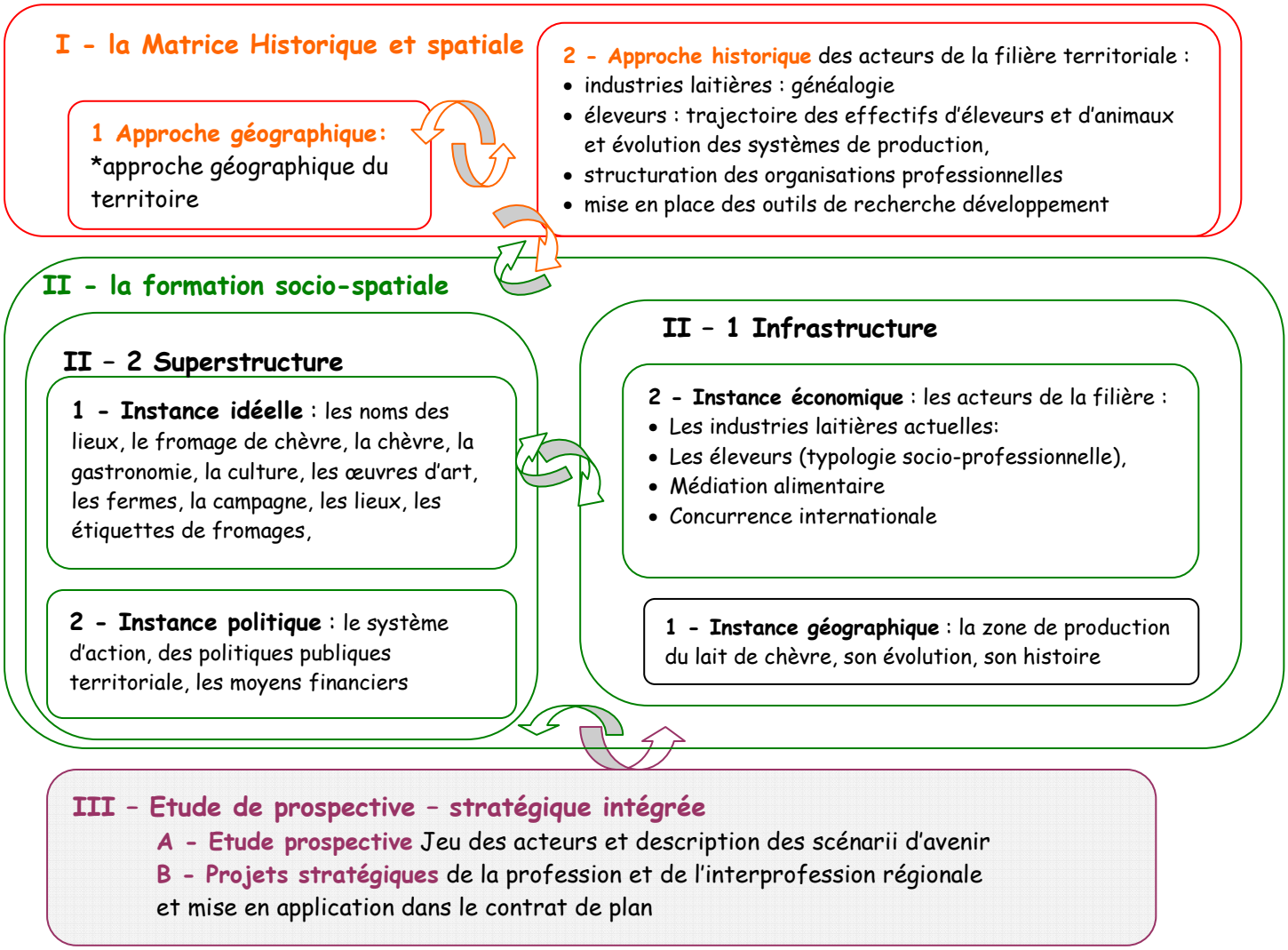

I - La Matrice Historique et Spatiale (ou MHS) de la production caprine régionale en géographie sociale

Aspects méthodologiques

► **La géographie sociale** nous permet de traiter de la dimension spatiale d'une société à travers les rapports que les individus et leurs collectifs, ici d'éleveurs, de transformateurs et d'élus de collectivités, ont avec l'espace dans lesquels ils vivent, ici celui de Charentes-Poitou. Par leurs actions conjuguées, ces acteurs pratiquent, produisent, transforment, se construisent des images et des représentations de ces espaces. C'est l'analyse des dynamiques d'acteurs de la filière caprine et du Charentes-Poitou sur le temps long que nous étudierons en vue de repérer leurs productions de territoire.

► **la Matrice Historique et Spatiale (ou MHS) et la formation socio-spatiale (ou FSS)**
Il est possible de distinguer deux modèles qui s'articulent pour dévoiler la production de l'espace social : la Matrice Historique et Spatiale (ou MHS) et la Formation Socio Spatiale (ou FSS). Identifier les territoires revient pour partie à décrypter les structures qui les sous-tendent. La MSS permet de suivre et de retracer l'évolution des sociétés dans une relation espace-temps

totalement imbriquée (Guy DI MEO[2], 1991). Elle nous renvoie aux tendances profondes d'une époque. Elle permet de saisir en même temps la dimension temporelle et spatiale. Il s'agit d'un subtil mélange d'événements, de circonstances, d'idées et d'actions concrètes. Une telle matrice tend à façonner les sociétés et leurs espaces. Elle génère des sociétés, des pratiques, des modes de penser et de faire qui ont des différences, des particularités, des décalages.
Notre analyse repose sur le postulat que le développement se réalise au gré d'opportunités et de ruptures qui se présentent aux acteurs sociaux-économiques dans un environnement particulier.
La Formation socio-spatiale met en dialectique les instances de l'infrastructure (la géographie et l'économie) et celles de la superstructure (les instances politique et idéelle).

I- 1 La production caprine au XIX^{e} siècle : la place centrale des femmes

Au cours du XIX^{e} siècle en Charentes-Poitou, le système de production caprin vivrier évolue vers un système d'économie d'appoint : en plus de la consommation vivrière domestique, des produits sont élaborés pour être vendus. La révolution agricole créa à cette époque les conditions d'échanges et de commerce jusque là peu favorables aux produits agricoles, notamment caprins. Le revenu de l'atelier caprin est complémentaire des autres produits de l'exploitation. Les paysans ne détiennent au maximum qu'une vingtaine de chèvres. Au siècle passé, toutes nos spécialités fromagères caprines régionales font alors l'objet de transactions commerciales sur les marchés régionaux[3] : Gros fromage de Ruffec, Chabichou, Mothais sur Feuille (ou Sur Feuille), Rond ou Carré de Couhé… pour n'en citer que quelques uns. Cette production caprine d'appoint, sans oublier la viande des chevreaux, est surtout l'affaire des femmes, qu'elles soient femmes de paysans ou d'employés. La vente sur les marchés des fromages assurait avec les œufs, la trésorerie du ménage. Elevage peu coûteux parce que dans chaque maison, une femme ou un enfant était toujours disponible pour suivre le long des chemins deux ou trois chèvres qui broutaient ou pour les surveiller sur les chaumes une fois les moissons faites.
La commercialisation des fromages de chèvre du Poitou Méridional s'est vraisemblablement développée localement au cours du XIX^{e} siècle pour répondre à la demande de la clientèle citadine et des gros bourgs de Melle, Saint-Maixent, Lusignan, Niort ou Poitiers. Les marchés hebdomadaires permettaient d'écouler ce que les femmes fabriquaient une fois la consommation familiale réalisée. Elles parcouraient alors jusqu'à 40 km par jour pour aller au marché vendre leurs produits, dont les fromages. L'autoconsommation des fromages de chèvre constituait alors pour les petits paysans ne disposant pas ou peu de terres et ne pouvant donc pas entretenir de bovins, une source de matières grasses et de calcium dont ils avaient besoin ; ce qui a longtemps fait dire que « la chèvre était la vache du pauvre ».

I- 2 L'aventure des coopératives beurrières dès la fin du XIX^{e} siècle

Une des plus grandes aventures que va connaître la chèvre en Poitou est l'œuvre de la coopération laitière. Historiquement, la première coopérative laitière est née outre atlantique en 1850 aux Etats-Unis. Cette coopération se développe ensuite sur le vieux continent en 1870 en Angleterre et en Italie, puis en 1882 au Danemark.
En France, à l'exception des fruitières, la première coopérative de transformation laitière voit le jour dans l'Aisne en 1887. Mais c'est bien en Poitou-Charentes que la coopération laitière allait gagner ses lettres de noblesse avec un développement permis par une organisation forte.

---

[2] « L'homme, la société, l'espace », 319 p.

[3] Note : les baux de métayage du XIX^{e} siècle nous indiquent que la production de fromages était de deux sortes : des fromages frais et des fromages faits ou de saison. Ces derniers confectionnés à l'automne, ensuite séchés et conservés pour la consommation de l'hiver, nous donnent une indication sur les procédés de fabrication. L'emploi de pots de terre ou de grès, où les fromages étaient affinés puis conservés dans des feuilles de platane ou de châtaignier, doit sûrement daté de cette époque.

La fin du XIX^{e} siècle est marquée par le développement de la consommation de viande et de lait. L'envol de la production de lait, de beurre et de fromage prend ses racines dans cet essor. Dès la fin des années 1870, des marchands collectent le beurre dans les fermes et organisent son expédition vers les villes. Devant l'insuffisance de recettes et les marges prises par les marchands au désavantage des éleveurs producteurs, l'un d'entre eux, Eugène BIREAU, lance la première beurrerie coopérative à Chaillé près de Surgères (17). Ancien soldat interné en Suisse en 1871, il observe le fonctionnement des fruitières du Jura. De retour, il perfectionne le système de ces fruitières qui sont des fromageries coopératives. La coopérative de Chaillé ouvre ses portes le 13 janvier 1888 avec douze adhérents. Au départ, comme dans les fruitières, chaque sociétaire procédait « à son tour » aux opérations d'écrémage du lait, puis du barattage de la crème et au malaxage pour fabriquer le beurre. Chacun remportait ensuite son lait écrémé chez lui. La première livraison à Paris fut de trois mottes de beurre. Devant le constat d'un bon prix du lait payé aux sociétaires, de nombreux éleveurs adhèrent à la coopérative. Ils sont 162 sociétaires en moins d'un an et du matériel équipe la laiterie. Son initiative, reprise par beaucoup d'autres, permet de créer à Surgères l'Association Centrale des Laiteries Coopératives des Charentes et du Poitou.

En 1898, à Saint Loup, démarre la fabrication de fromage de chèvre industriel. Puis en 1906, à Bougon (79), le pasteur ESNARD fonde la première fromagerie coopérative traitant le lait de chèvre. Le projet d'usine prévoit la transformation de 1 500 litres de lait de chèvre par jour. Plusieurs années plus tard, dans les entreprises où des beurreries sont déjà en place à la Mothe-Saint-Héray, Lezay, le lait de chèvre est ramassé en même temps que le lait de vache. Le véritable essor des fabrications se produit avec l'arrivée de la boîte en bois pour emballer le fromage. Le titre générique de « chèvre boîte » en tire son origine.

I- 3 Une concentration régulière de la collecte depuis 1960

Après la seconde guerre mondiale, trois ruptures semblent avoir marqué particulièrement ce développement sans précédent en production de fromage de chèvre. Nous distinguerons ici successivement une première opportunité d'ordre socio-économique et trois ruptures d'ordre économique, technique et social : tout d'abord la croissance économique qui a marqué l'après seconde guerre mondiale apparaît pour les acteurs des entreprises laitières comme une opportunité pour développer la production industrielle de fromages de chèvre sur un territoire qui comprend de nombreuses entreprises, des éleveurs et des chèvres. Cette opportunité, apparue durant les trente glorieuses, présentera la particularité de se pérenniser dans le temps, malgré les crises, au regard du peu d'engouement d'autres régions pour cette économie. Aujourd'hui encore, le marché de fromages de chèvre continue de connaître une croissance.

La première de ces ruptures est incontestablement la première crise de surproduction du lait de chèvre en Poitou-Charentes et en France en 1981 ; cette première crise donnera lieu à d'autres crises cycliques. Il s'agit d'une crise économique.

Viennent ensuite deux ruptures d'ordre plus externes à la production caprine. Ces deux ruptures sont reliées l'une à l'autre : il s'agit en premier lieu d'une rupture correspondant aux crises sanitaires et environnementales traversées par l'agriculture en général et par la production caprine en particulier (tremblante caprine par exemple). Cette rupture est provoquée par la société civile au regard des modes de production des aliments, et plus généralement de l'évolution des fonctions dévolues à l'agriculture. Cette crise est à la fois une crise d'ordre technique et sociale.

La seconde rupture correspond à une remise en cause interne des agriculteurs quant à leur propre mode de vie et leur rapport au travail face à l'évolution de la société symbolisée par la loi sur les 35h de travail hebdomadaire en France.

Cette rupture induit notamment une réelle difficulté à renouveler les éleveurs, à transmettre les exploitations et même maintenir les volumes de lait produits. Cette rupture induit une crise sociale interne à la profession agricole encore en cours ainsi qu'une transformation des systèmes de production et des représentations du métier d'éleveur.

Figure 2 :

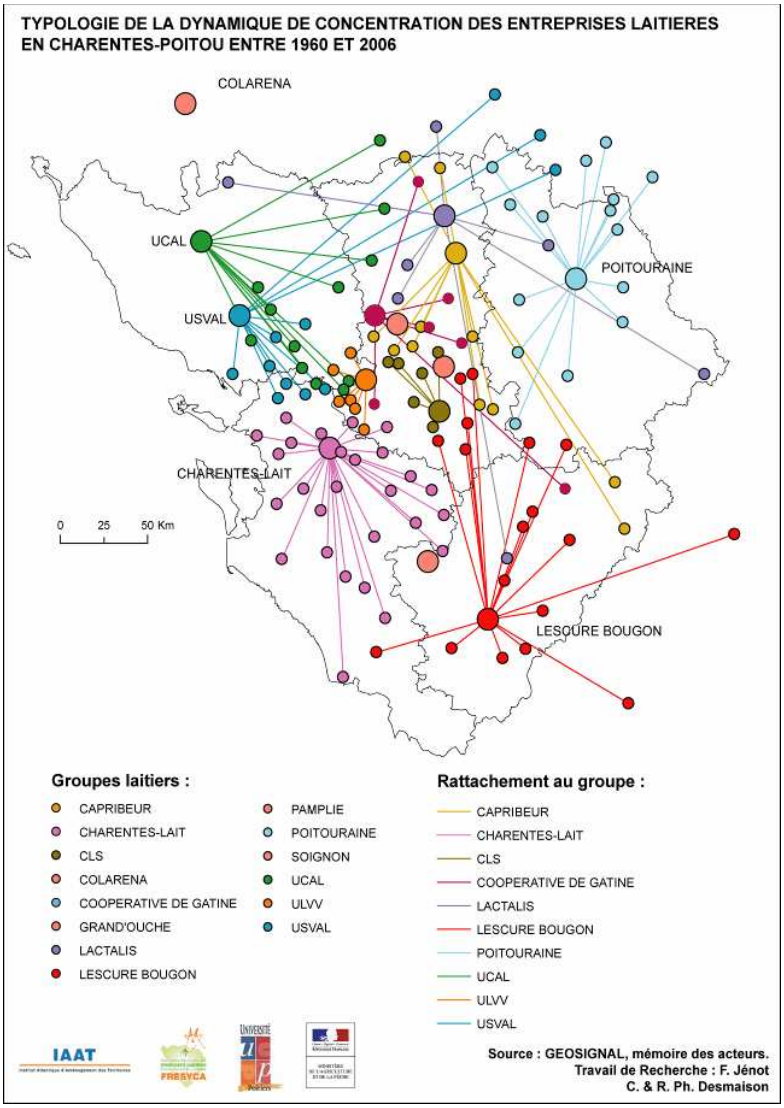

De décennie en décennie, à partir des années 1960, la constitution des groupes laitiers s'est réalisée dans la région et à des périodes différentes selon les groupes au gré des réussites et des échecs de chacune des entreprises. La région a compté jusqu'à 132 entreprises laitières en 1963. Ces entreprises ne rayonnaient généralement que sur une ou plusieurs communes.

Dans les années 1970, la chute de la collecte de lait de vache notamment a entraîné un mouvement important de concentration. Le nombre d'établissements de collecte de lait de vache et chèvre est passé de 69 en 1969 à 53 en 1982....

Le mouvement de concentration a favorisé un très net accroissement de la collecte moyenne par entreprise. En 1980, 43 entreprises assurent la collecte de lait de chèvre dans la région, dont à peine 20 collectent hors région. La collecte moyenne par entreprise est seulement de 3,2 millions de litres (ML). Dix entreprises réalisent 63 % de la collecte et dominent donc cette activité en région.

Aujourd'hui, on compte sept entreprises laitières (ou groupes laitiers) investis dans la transformation du lait de chèvre en fromage en Poitou-Charentes pour un niveau de livraisons régional supérieur à 200 millions de litres de lait.

I- 4 Recomposition socio-spatiale des élevages caprins à l'échelle inter-régionale

Les cartes présentées dans la figure 3 illustrent le niveau de délocalisation qui peut s'opérer à l'échelle nationale pour une production agricole.

Entre 1988 et 2000, l'évolution spatiale des effectifs de chèvres en France est caractérisée par une relocalisation régionale des effectifs caprins d'est en ouest et une concentration autour d'entreprises de transformation laitière présentes en zones d'élevage.

Figure 3 :

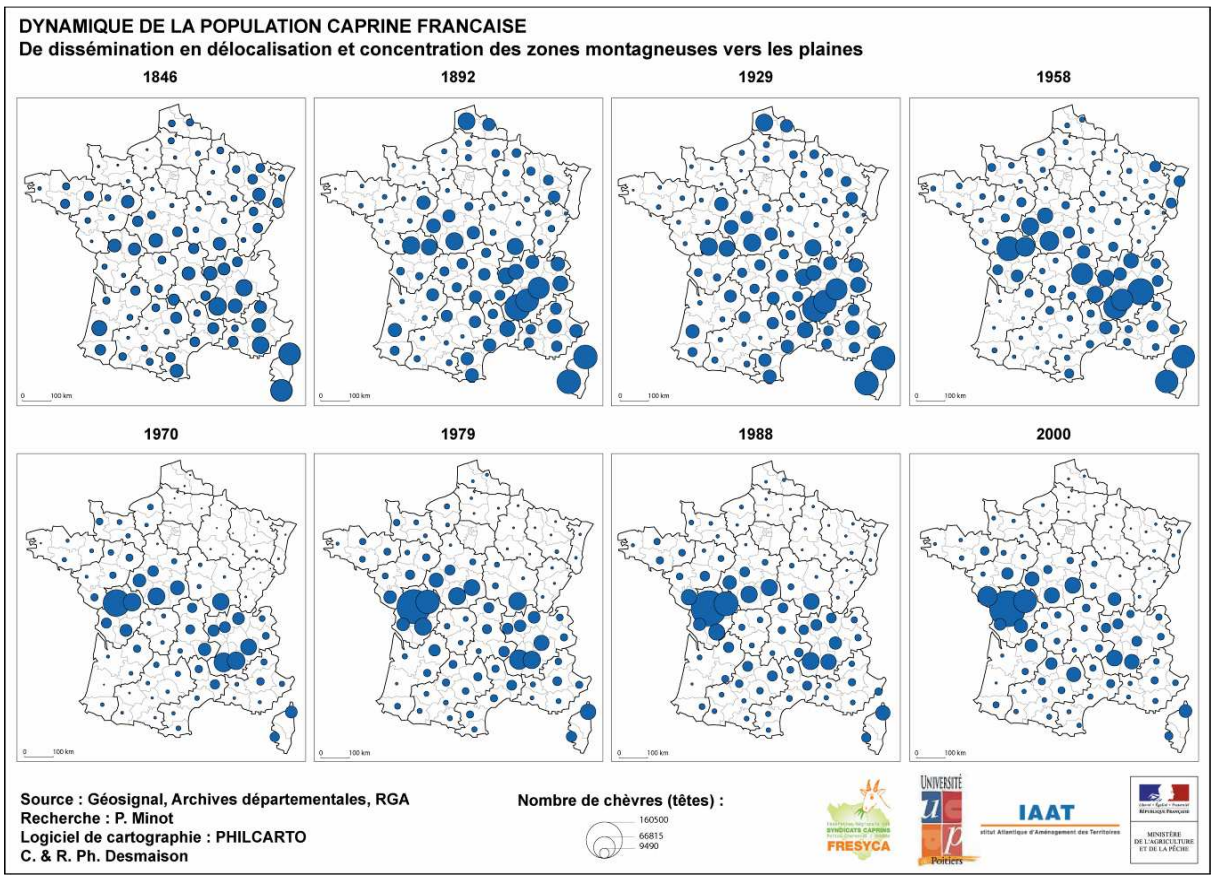

► Recomposition socio-spatiale des élevages de chèvres à l'échelle infrarégionale (cf. figure)

Figure 4 :

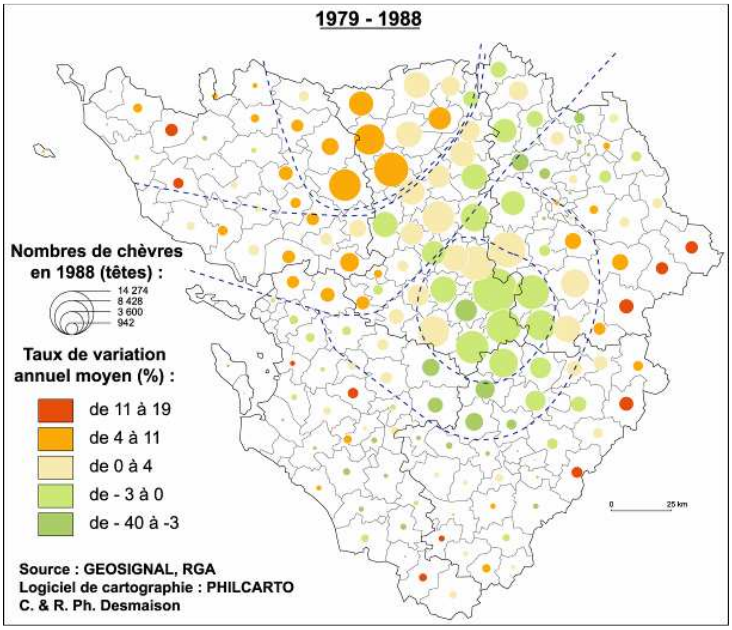

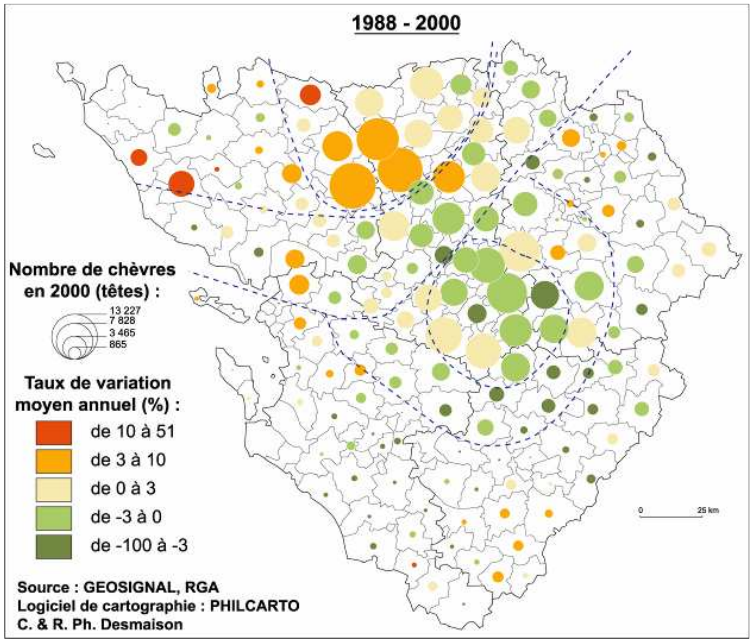

La dynamique des effectifs de chèvres en Charentes-Poitou montre entre 1979 et 2000 un déclin en Poitou méridional favorable aux systèmes céréaliers et une relocalisation dans le Bocage Nord, zone traditionnelle d'élevage.

► Les surfaces : l'inéluctable pression des systèmes céréaliers dans les zones de plaine

Une des problématiques fortes de cette région est l'évolution de l'utilisation des surfaces agricoles qui se destinent de plus en plus aux grandes cultures au détriment des surfaces fourragères et donc de l'élevage et en particulier de l'élevage des chèvres.

La réduction des installations caprines et les inquiétudes sur la transmission des ateliers caprins existants s'expliquent en partie par cette avancée inexorable des grandes cultures sur le bassin de production.

Les trois cartes de la figure 5 ci-dessus illustrent le développement d'une pression des cultures céréalières et oléo-protéagineuses entre 1979 et 2000. Ce développement semble s'effectuer par diffusion dans les zones de plaine du seuil du Poitou, zone historique de présence des chèvres et des industries fromagères.

Entre 1979 et 1988, en sud-est Deux-Sèvres, l'intensification des céréales et oléo protéagineux spécialise les exploitations en cultures de vente. La crise de surproduction du lait de chèvre de 1980 et un prix du lait dégradé ont pu générer dans cette zone l'abandon des élevages d'appoint (20-50 chèvres). A contrario, terres d'élevage par excellence, le bocage du nord des Deux-Sèvres et de la Vendée semble encore préserver ses surfaces fourragères préservant ainsi l'élevage. Dans cet environnement favorable à l'ambiance d'élevage, la production caprine présente encore dans ce secteur un intérêt, une opportunité, pour des jeunes de rester à la ferme. On assiste ainsi à une délocalisation progressive de la production des zones historiques de production en Poitou méridional vers les zones d'élevage de Bocage.

Figure 5 :

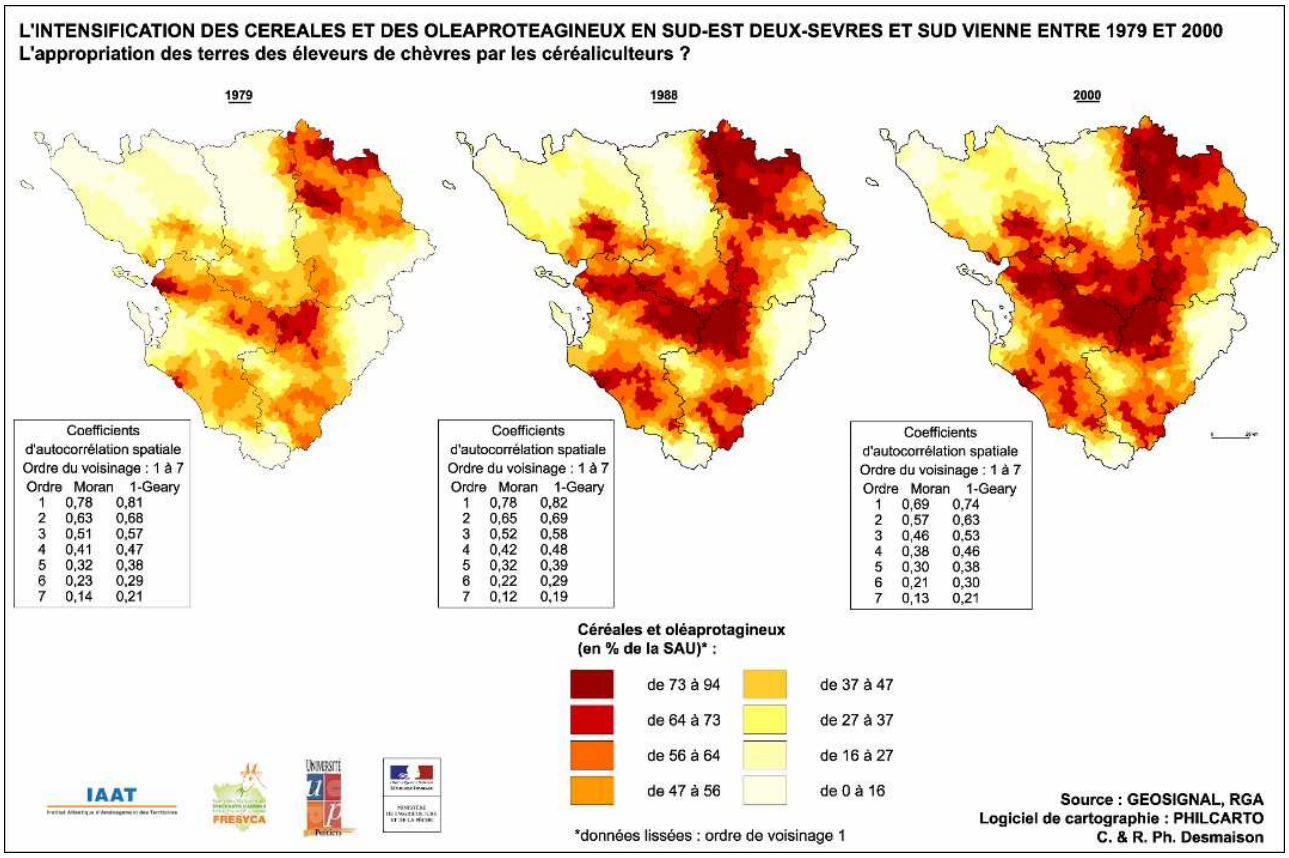

En conclusion de la MHS, nous pouvons retenir plusieurs éléments spatio-temporels hérités du passé de la production caprine régionale, à commencer par des fromages traditionnels de la région comme le Chabichou et le Mothais sur Feuille. Le développement industriel de la fabrication de fromage de chèvre, initié à partir de la production de beurre induit une mutation de cette production fermière et vivrière. Plus récemment, ce sont des structures d'organisation professionnelle et de recherche développement qui charpentent la production caprine régionale. La seconde partie permettra de caractériser le territoire caprin du présent.

II - La Formation Socio Spatiale (ou FSS) pour la production caprine régionale

II - 1 L'outil méthodologique de la Formation Socio-Spatiale (ou FSS)

C'est au sein des matrices historiques et spatiales que prennent naissance ensuite les formations socio-spatiales. Ces FSS permettent d'éclairer les processus sociaux à l'œuvre dans la production-transformation des espaces géographiques. Sur une certaine durée se créent des formations sociales, faites de rapports sociaux, de systèmes de représentation et de pouvoir. Les FSS résultent d'équilibres fragiles entre différentes classes et groupes sociaux en des espaces particuliers. En ce qui nous concerne nous retiendrons l'échelle de la région Poitou-Charentes à laquelle nous ajoutons le département de la Vendée, soit cinq départements qui correspondent au bassin de production actuel du lait de chèvre et de l'organisation historique des structures professionnelles caprines. Cette FSS permettra d'évaluer le degré de territorialisation permis sur les espaces de Charentes-Poitou par une production agricole, la production caprine. Ce modèle d'analyse territoriale fait appel à une théorie qui repose sur une herméneutique[4] du matériel et de l'idéel[5], de l'infrastructure et de la superstructure.

II - 2 l'instance d'infrastructure géoéconomique

II – 2.1 La médiation alimentaire

Dans un premier temps, nous tentons d'appréhender la médiation alimentaire produite par les fromages de chèvre de la région avec les consommateurs. Envisager l'avenir de la filière caprine, c'est aussi envisager l'avenir des modes de consommation. Le fromage, et à *fortiori* le fromage de chèvre, confère une identité toute particulière aux consommateurs Français (« *Nous sommes ce que nous mangeons* »). La question posée dans ce paragraphe est celle des modes de consommation possibles du fromage de chèvre et du regard du consommateur sur l'élaboration de ces produits alimentaires.

Nous ferons dans ce paragraphe une présentation du marché et du mode de consommation du fromage de chèvre en France qui a permis ce boum de la fabrication de « l'or blanc » du Poitou-Charentes

[4] L'herméneutique est l'interprétation de tout texte nécessitant une explication.

[5] A ce sujet, citons Guy DI MÉO et Pascal BULÉON, pour qui « Les groupes sociaux localisés élaborent dans la longue durée des représentations territoriales vivaces, c'est à dire idéelles, ancrées dans le substrat de leurs espaces de vie qui produisent d'étonnantes médiations identitaires et donc une cohésion sociale et spatiale du groupe territorial. La notion de représentation spatiale inscrite dans l'instance idéelle se rattache au registre des représentations collectives ; elle appartient à la catégorie des représentations sociales.

► La gestion de l'image de l'industrialisation des fromages de chèvres

Comparée à d'autres productions laitières, la filière caprine apparaît comme marginale avec sa « survivance » d'ateliers fermiers ou artisanaux dans le panorama des productions laitières européennes. Cette filière fait acte de résistance face au processus d'industrialisation à l'œuvre dans nos sociétés modernes. En France, le poids des productions fermières ne cesse de décroître. Ainsi, la part des fabrications de fromages de chèvre à la ferme passe en France de 42 % à 30 % de la production entre 1989 et 2002. En 2007, cette production représente approximativement 20% des transformations nationales.

Figure 6 :

LIVRAISONS A L'INDUSTRIE ET TRANSFORMATION A LA FERME EN FRANCE EN 2000

Régions	Production laitière
Poitou-Charentes	177
Centre	68 ,8
Rhône- Alpes	61,7
Pays de la Loire	49,0
Midi - Pyrénées	34,1
Bourgogne	16,8
Aquitaine	15,6
Auvergne	13,1
Languedoc- Roussillon	11
Limousin	10,7
PACA	8,5
Bretagne	8,4
Corse	5,4

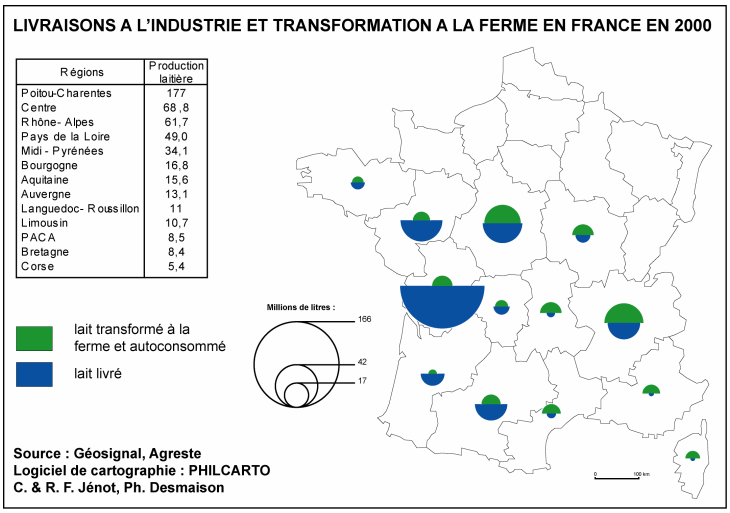

Source : Géosignal, Agreste
Logiciel de cartographie : PHILCARTO
C. & R. F. Jénot, Ph. Desmaison

Figure 7 :

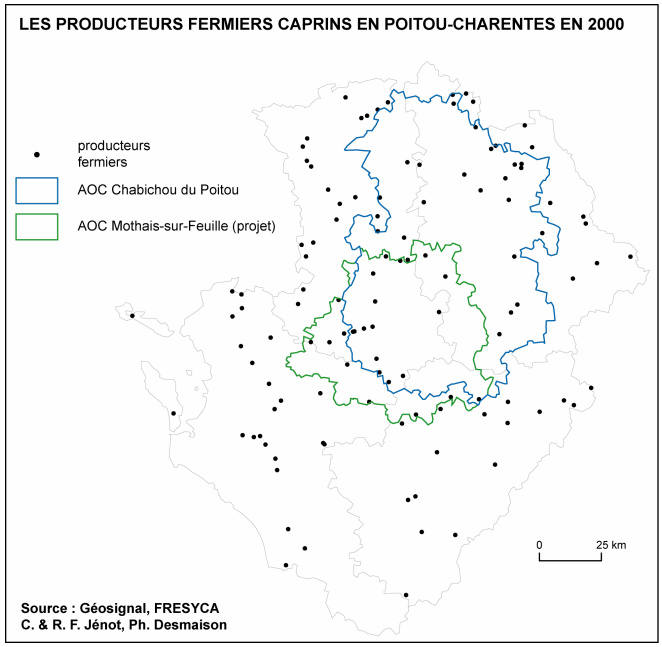

En Poitou-Charentes, la production fermière reste marginale avec 6 % de la production régionale et près de 130 producteurs répartis sur l'ensemble de l'espace (cf figures 6 et 7). même si elle a augmenté sensiblement (elle double en volume au cours des années 1990, passant de 6 à 12 millions de litres). Nous pouvons considérer cette différence comme une richesse nourrissant la diversité. Elle est une richesse du territoire, l'emblème d'une tradition et d'un savoir-faire complémentaires à la production industrielle de fromages.

► Typicité et diversité des fromages de chèvre produits et consommés en France

La France est le premier pays consommateur de fromages de chèvre : les Français sont de grands amateurs de fromages en général (premiers consommateurs en Europe avec 23 kg par habitant et par an), et de fromages de chèvre en particulier (plus de 80 % des ménages en achètent). La quantité moyenne de fromages de chèvre achetée par chaque ménage chaque année pour leur consommation à domicile est en moyenne de 2 kg. La majeure partie de la production est consommée en France mais environ 12 % de nos fromages de chèvre sont exportés, principalement dans les pays du Nord de l'Europe et aux Etats-Unis. Les fabrications de fromages de chèvre ont dépassé pour la première fois les 100 000 tonnes en 2006 en France, dont 80% de fromage affiné. Parmi ces fromages affinés, on constate une domination de la consommation des fromages de types bûchettes et bûches de 1 kg qui représentent respectivement 48 % et 14 % des fabrications françaises de fromages de chèvre. Le développement des industries laitières sur le fromage de chèvre, a principalement reposé sur ce format qui se prête facilement à son industrialisation par mécanisation. On parle de « *boudineuse* » de fromage pour ce format. En fait, il s'agit de mouleuse à beurre adaptée au fromage de chèvre.

Figure 9 :

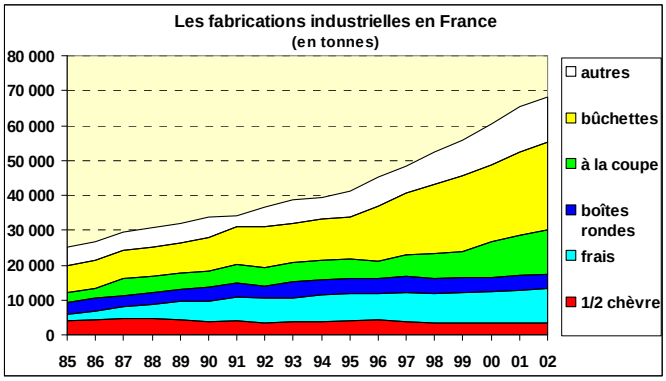

(Source : GEB – Institut de l'Elevage)

► Le « plateau » des fromages de chèvre produit dans le bassin de Charentes-Poitou

Il semble évident que la production caprine de Poitou-Charentes est principalement investie par les entreprises laitières régionales, dans une production industrielle des fromages de chèvre que nous pouvons estimer à environ 95 % de ses volumes. Sachant par ailleurs que plus de 50 % des fromages de chèvre consommés en France correspondent à de la bûchette et de la bûche de 1 kg, nous comprenons aisément ce que la région produit majoritairement comme fromage de chèvre.

A la différence d'autres zones de production de fromages de chèvre, comme le Centre, Poitou-Charentes n'a pas joué la carte du territoire pour promouvoir ses produits caprins en répondant à une consommation dite de masse. L'AOC Chabichou du Poitou ne représente qu'approximativement 500 T de produits commercialisés par an. Deux autres cahiers des charges de qualité sont en phase de rédaction, le Mothais sur Feuille pour une AOC et à terme le Chèvre boîte pour un reconnaissance en Signé Poitou-Charentes défini par l'Institut Régional de la Qualité.

II – 2.2 Le réseau d'entreprises laitières régionales

Figure 10 :

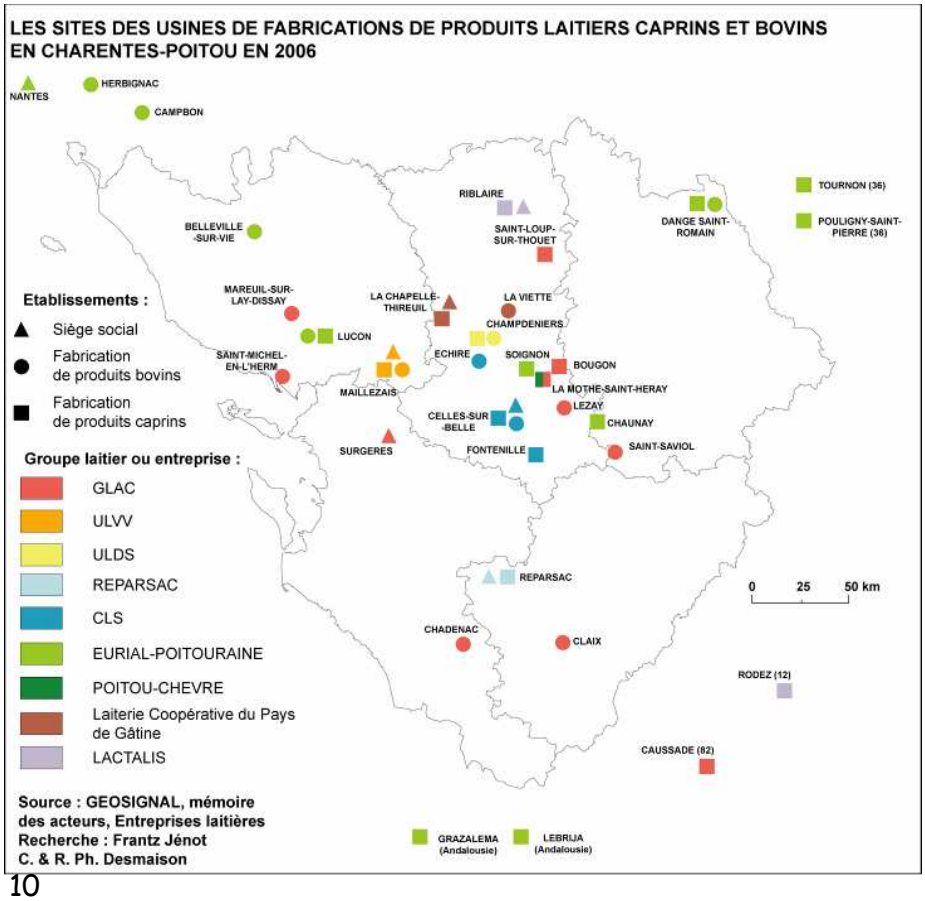

Nous poursuivrons à présent notre analyse par une description du réseau d'entreprises régionales de transformation laitières investies aujourd'hui encore dans le lait de chèvre.

Ces entreprises ont été le moteur initial d'un développement spécifique de la fabrication du fromage de chèvre. Leur évolution nous donne les bases d'une compréhension du phénomène de déterritorialisation perceptible de la production caprine régional depuis son berceau originel.

► Les stratégies des entreprises laitières régionales pour le fromage de chèvre

Nous pouvons distinguer quatre stratégies principales des entreprises qui sont :
1 - de la concentration et l'internationalisation (mondialisation) de la production (importations et exportations)

- Ces stratégies des entreprises ont reposé en premier lieu ces quarante dernières années sur une concentration des unités de transformation, principalement coopératives.
Nous l'avons décrit dans la partie sur la Matrice Historique et Spatiale. Cette concentration a permis des gains de productivité et la réduction des coûts de production qui permettent aux fromages de chèvre d'être concurrentiels.

- Pour ce qui est du phénomène de mondialisation des échanges de produits laitiers caprins, nous pouvons en premier lieu situer leur origine au milieu des années 1970 quand les entreprises régionales manquant de lait ont démarré une collecte dans d'autres régions françaises, notamment dans les départements de l'Ardèche, l'Aveyron, la Dordogne, la Vendée et le sud Bretagne par exemple. Puis, au début des années 1990, après une période successive de surproduction et de pénurie, les importations connaissent une nouvelle phase d'envergure internationale avec l'Espagne et les Pays-Bas qui sont sollicités par les entreprises régionales.

Figure 10 : Evolutions des importations de produits laitiers produits laitiers caprins

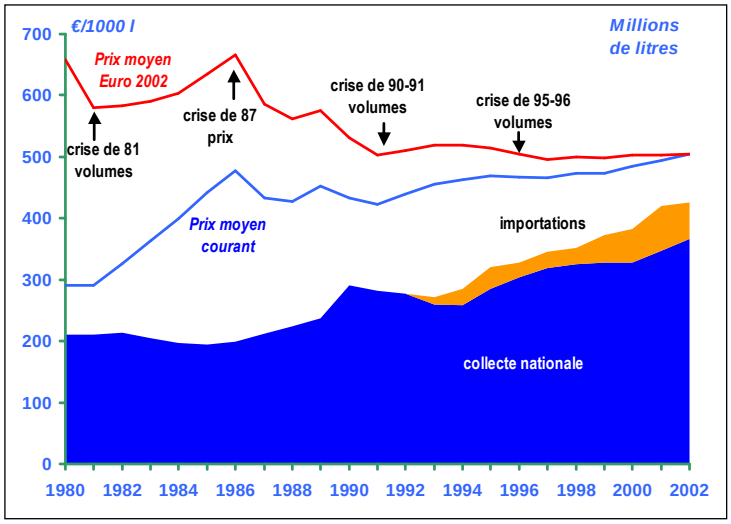

(Source : Institut de l'Elevage)

Figure 11: cartographie d'échanges de économiques de produits laitiers caprins entre entreprises Françaises et Espagnoles.

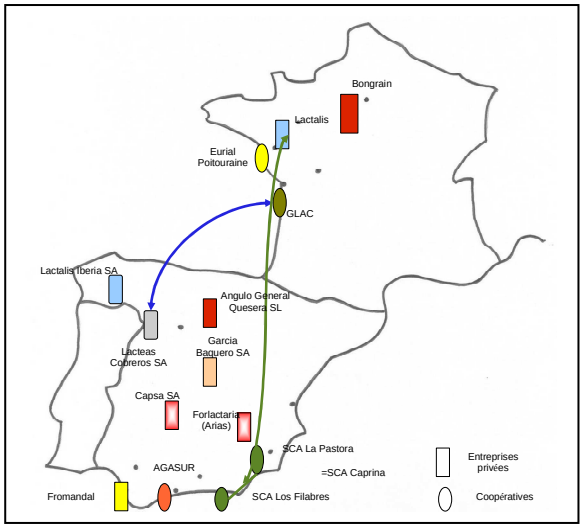

(Source : communication personnelle de l'Université de Séville, 2006).

Les entreprises régionales vont même jusqu'à délocaliser leur production par des implantations d'entreprises à l'étranger, y compris des coopératives comme Eurial-Poitouraine en Andalousie.
En 2008, il est prévu un niveau d'importation de produits laitiers caprins équivalents à près de 30 % des transformations de lait de chèvre en France, soit plus de 100 millions de litres importés pour être transformés. Ce volume correspondrait à l'installation de 500 agriculteurs avec une référence laitière annuelle de 200.000 litres.
Dans le même temps, le nombre d'éleveurs de chèvre en France comme en Poitou-Charentes connaît une diminution régulière et pérenne (moins 40 % d'élevages caprins en Poitou-Charentes entre les deux recensements de 1988 et 2000 à titre d'exemple).

2 – des politiques d'innovation, que ce soit de nouveaux produits ou de nouveaux process technologiques, et d'amélioration de la productivité humaine.

- Parmi les innovations technologiques ayant induit des mutations productives d'importance dans la filière caprine, l'utilisation de la boudineuse est un exemple remarquable. A partir de 1962, la maîtrise du report de caillé congelé permet aux entreprises de lisser mensuellement leur production de fromage de chèvre au gré de la demande du marché. Dans la foulée, s'ensuivra l'utilisation de la boudineuse pour produire de la bûchette industrielle sans moulage à la louche qui permettra un gain de productivité humaine très important.
A partir de cette période, la part des bûchettes et bûches de chèvre dans le plateau de fromages de chèvre progressera toujours plus. Une politique commerciale des entreprises coopératives reposant sur l'éponymie permet de conserver un rattachement du fromage au territoire.

- au début du XX° siècle, l'utilisation de la boîte pour commercialiser des fromages de chèvre fut une véritable innovation au début du XXe siècle. Elle permettait de transporter des fromages sur de longues distances et les commercialiser dans de grandes villes dont Paris. Pourtant, aujourd'hui le chèvre boîte du Poitou est un fromage régional en perte de vitesse depuis plusieurs années. Plusieurs sources nous permettent de nous représenter la dégradation des ventes de ce fromage spécifique de la région sur une vingtaine d'années (cf tableau).

Tableau 1 : évolution des parts de marché du chèvre boîte en France

	1985	1990	1995	2000	2001	2003	2005	2006
Part du chèvre boite	14,0%	9,8%	10,9%	7,0%	6,5%	5,4%	4,7%	4,2%

(Source : G. BARBIN, Institut de l'Elevage,; ONILAIT de 1985 à 1997 puis Office du lait de 1998 à 2006)

3 – des politiques d'ancrage de la production par l'éponymie, le statut coopératif d'une majorité des entreprises laitière et de l'intérêt pour l'Appellation d'Origine Contrôlée

► **Les politiques commerciales reposant sur l'éponymie au service des fromages de terroir**
L'éponyme est souvent une clef ; le nom de lieu sert à nommer un produit, par association avec un ensemble de savoirs et d'usages partagés spécifiques de ce lieu. Les noms des fromages de chèvre de Charentes-Poitou comme ceux d'autres régions d'ailleurs (Roquefort ou Camembert par exemple) portent le nom de lieux-dits, de communes, de cantons ou encore de départements, voire de terroirs. Si les acteurs de la région Poitou-Charentes n'ont pas eu de grandes ambitions pour doter ses fromages de chèvre d'Appellations d'Origine. En revanche, les entreprises laitières ont su promouvoir le territoire en donnant à leurs fromages les noms des lieux de leur terroir, ce qui manifeste la place du fromage dans la vie courante. Cette analyse nous révèle que même sans AOC, les entreprises laitières s'appuient largement sur leur territoire, sur son patrimoine bâti, sur sa toponymie, ses paysages, ses chevrières, etc… pour communiquer sur les origines des fromages de chèvre. Cette iconographie, les tyrosèmes (ou étiquettes), est un formidable outil d'analyse et de compréhension des messages publicitaires et idéels véhiculés par les acteurs des transformateurs durant ces cinquante dernières années en Poitou-Charentes. Cette stratégie a accompagné la mutation des formes de fromages commercialisés.

Figure 12 : une évolution des fromages de tradition vers la bûchette industrielle

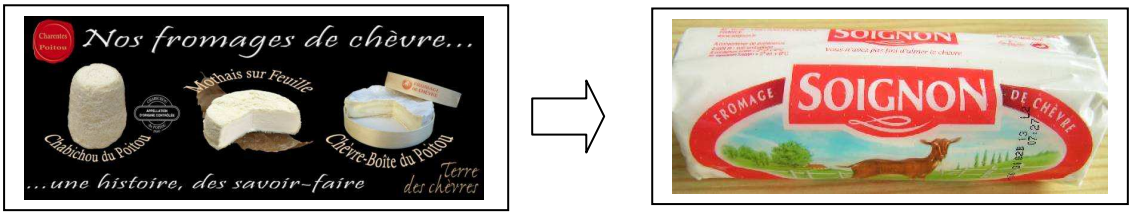

Mais cette qualité n'est pas spécifiquement ou uniquement celle de l'origine géographique. Les marques des distributeurs (ou MDD) se sont développées également pour les fromages de chèvre. De la même façon, ces marques peuvent ou non rechercher une accroche commerciale par l'origine géographique ; par exemple la marque « Reflets de France » ou « Nos régions ont du talent » développées par de grands distributeurs et qui comprennent des fromages de chèvre de différentes régions françaises.

► L'AOC, un difficile ancrage en Poitou-Charentes

L'AOC est la dénomination géographique d'un pays, d'une région ou d'une localité servant à désigner un produit qui en est originaire et dont la qualité ou les caractères sont dus exclusivement ou essentiellement au milieu géographique, avec ses facteurs naturels et ses facteurs humains. Elle implique un lien étroit entre le produit, le terroir, le talent de l'Homme et souligne la notion de non reproductibilité dans un autre terroir.

L'implication des acteurs régionaux en faveur de ces produits de terroir caprins n'a pas vraiment été une démarche très rapide à se mettre en place en Poitou-Charentes puisque l'AOC en faveur du Chabichou du Poitou n'a été obtenue qu'en 1990. Le projet devant aboutir à la reconnaissance d'une Appellation d'Origine pour le Chabichou du Poitou a pris naissance en 1987 grâce à la volonté de quelques directeurs d'entreprises industrielles de la région au centre desquels monsieur Philippe MONTAZEAU alors directeur de la laiterie Saint-Saviol. L'investissement conjoint de la députée de l'arrondissement de Melle, madame Ségolène ROYAL, et des acteurs de l'Interprofession, explique la rapidité de ce processus (des tentatives de reconnaissance de ce fromage avaient été tentées en 1973 par les acteurs de la filière, mais sans succès). La justification de l'antériorité et de la notoriété de l'appellation d'origine du Chabichou s'appuie notamment sur une première trace écrite de la dénomination « Chabichou » en 1782 dans le Guide du Voyageur à Poitiers et aux environs » de Charles DE CHERGE qui écrit : « *Nous voulons parler des excellents fromages de Montbernage (faubourg de Poitiers), qui, connus du populaire sous le nom de Chabichou, jouissent dans le monde culinaire d'une réputation justement réputée, et surent conquérir un jour, dans un congrès spécial tenu par les plus fins gourmets, un rang fort distingué* ».

Pour ce qui est de l'intérêt économique du développement du Chabichou du Poitou, nous constatons une évolution rapide du volume produit annuellement entre 1990 et 2003 qui passe de 29 tonnes à 557 tonnes. Depuis 2003 toutefois, le volume commercialisé se maintient voire régresse.

4 – de l'utilisation commerciale d'une image de naturel de la chèvre et de son fromage

L'élevage et le fromage de chèvre bénéficient d'une excellente réputation auprès des consommateurs que les transformateurs et les distributeurs utilisent pour leurs publicités. Une image de santé, de bien être ou encore d'Epinal de la vie en milieu rural est ainsi véhiculée par tous au profit d'une commercialisation aisée. Cette image peut entretenir toutefois un décalage entre les représentations des consommateurs et les réalités des pratiques de production qui se sont modernisées au profit du confort de travail des éleveurs et de leur productivité humaine.

Une étude complémentaire est réalisée à ce travail en vue de décrire une typologie socio-professionnelle des éleveurs de chèvres. Elle présente la diversité de positionnement des éleveurs de chèvres selon leurs relations avec la filière d'une part, et leurs relations avec le territoire d'autre part[6].

[6] Pour la lecture des résultats de cette étude nous renvoyons le lecteur vers l'article publié au colloque 3R intitulé : « L'enquête sociologique, un outil d'analyse et d'appui au management de filières animales. Le cas de la filière caprine de Poitou-Charentes Vendée ». R. LE GUEN (ESA Angers) et F. JÉNOT

Dans cet article, nous ne décrivons pas l'analyse des instances de superstructure de notre formation socio-spatiale. Nous renvoyons ici le lecteur vers d'autres articles décrivant cette instance.

Conclusion générale

La problématique dans laquelle s'inscrit cette étude concerne le rapport spatial établi par les populations de Poitou-Charentes-Vendée à partir d'une production agricole, la production caprine. Notre défi de recherche est de « piéger la territorialité » des acteurs de la production caprine induite par la présence des chèvres en Charentes-Poitou. Comment la production caprine participe-t-elle à l'ancrage spatial, à l'identification des territoires des populations qui lui sont rattachées, à en démêler sa complexité géographique ?

► L'apport de la géographie sociale dans l'analyse des mutations productives et des dynamiques territoriales

La figure de cette conclusion vise une transcription d'un concept idéologique et méthodologique, la combinaison de la MHS à la FSS pour la production caprine en Charentes-Poitou, en schéma représentatif du territoire (cf figure 21).

Le schéma de la figure 13 est une recherche de représentation du triptyque de géographie sociale, à savoir l'espace, le temps et les acteurs ; dans notre cas, il s'agit de la représentation de quatre mêmes espaces inscrits en Charentes-Poitou, à quatre temps T (ou périodes) caractéristiques de quatre systèmes en évolution et des acteurs ayant contribué par leur praxis à la socialisation de cet espace.

Dans le détail, la figure nous permet de représenter quatre espaces plans correspondant à notre représentation de « territoires caprins » à quatre périodes spécifiques pour incarner les successions du temps longs et de repérer l'impact des acteurs sur ces espaces. Les quatre grandes périodes retenues ici, les années 1800, 1900, 1980 et 2000 représentent plus spécifiquement quatre grands systèmes qui sont : vivrier, de subsistance, de marché et de mondialisation.
L'évolution de ces systèmes se produit sous l'impact de « phénomènes » propres à l'histoire qui sont présentés en interface de ces espaces plans. Ces ruptures expliquent les évolutions observées sur le temps long de ces espaces et des modalités de socialisation qui s'y sont opérées.
Les principaux acteurs de cette « socialisation caprine » sont représentés sur les quatre espaces plan successifs. Les paysans présents de tous temps sont à la racine de notre matrice historique et sociale. Ils sont les premiers à avoir promu une culture caprine sur ces espaces en vivant des ressources de la chèvre, de son lait qui permettait la production de fromage et de sa viande notamment.

La constitution de cette « culture caprine territoriale» s'est nourrie d'habitudes quotidiennes de ces populations rurales, c'est-à-dire de pratiques alimentaires (fromage mou, tourteau, patatou, viande de chèvre et chevreau festif, etc…) d'échanges commerciaux avec les pèlerins de Saint Jacques notamment, d'illustration de ces représentations sur les églises ou d'inscription sur les lieux dits de leurs lieux d'habitation, de la présence dans le paysage de chèvres et de leurs chevrières (ou d'enfants), des ventes sur les marchés, d'organisation de fêtes.

Figure 13 : espaces, temporalité, acteurs : fondement de la géographie sociale

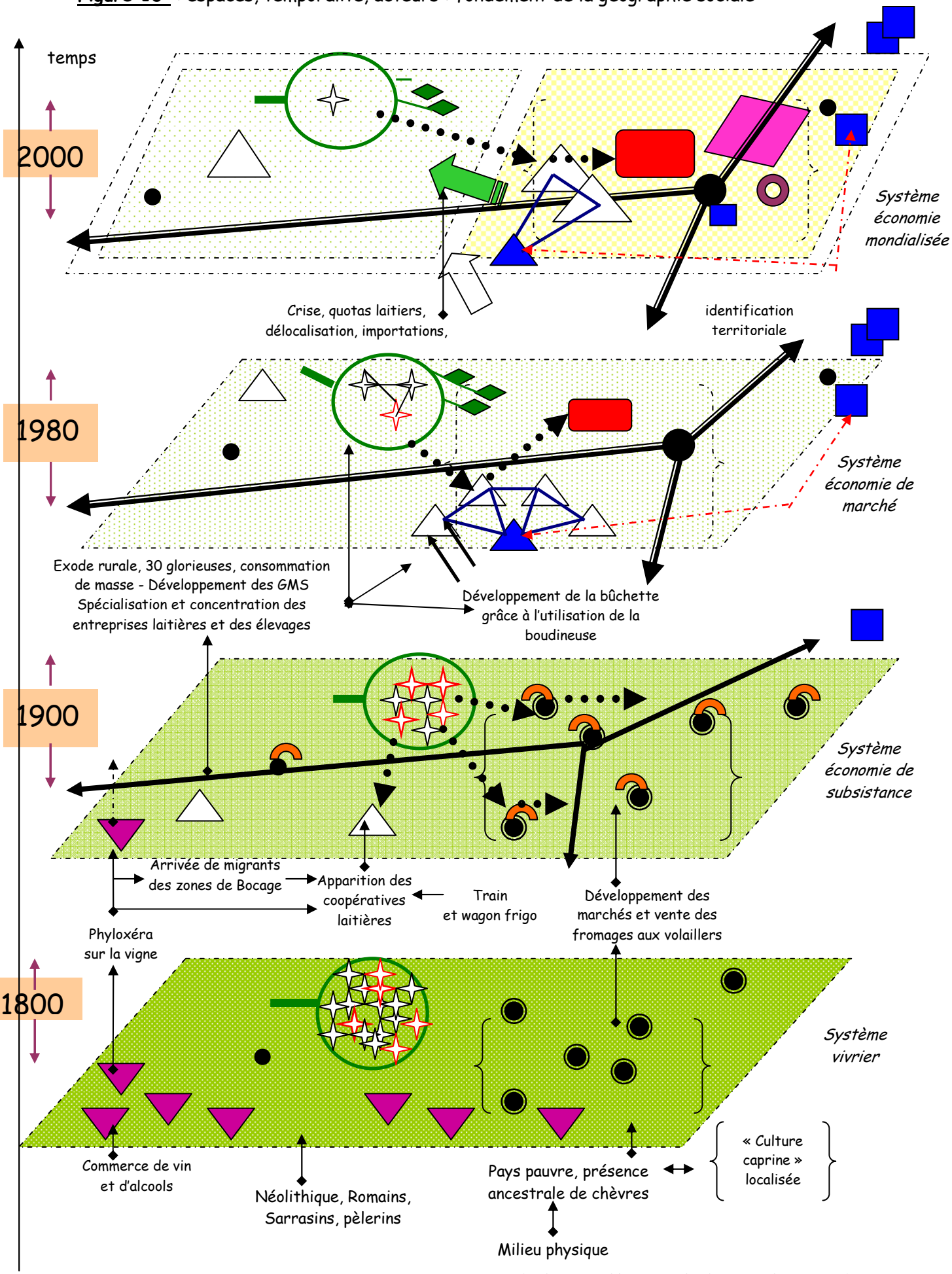

(Selon une idée originale de Samuel ARLAUD)

Légende de la figure :

1 - Les espaces et les types d'agriculture ou d'élevages caprins:

Territoire

agriculture vivrière

agriculture en économie de marché avec prévalence de l'élevage

agriculture en économie de marché ave prévalence des cultures de vente

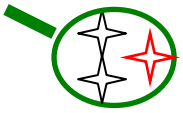

réseau de paysans – agriculteurs (vue à la loupe de la densité de paysans sur l'espace)
(en rouge : les femmes ; en noir : les hommes)

2 - Les flux et les modes de circulation:

apparition et développement du train et du trafic ferroviaire

développement du trafic routier

importation nationale de matières 1ères de lait de chèvre

importation internationale de matières 1ères

exportation de fromages

délocalisation de la production

circulation du lait et du fromage du producteur au consommateur

3 - Les acteurs économiques ou politiques et les centres de vie :

bourg ou ville

marché avec vente de fromage de chèvre

volailler - crémier

grande surface

Association ou structure
de tourisme et de culture

structure professionnelle ou de recherche développement formation

entreprise laitière

Relation élus des structures économiques
et collectivité territoriale

centre de décision politique (divers échelons : état, collectivité territoriale)

centre de décision économique type Association Centrale des Laiteries

4 - Types et zones de production

vigne

zone de production d'origine contrôlée

► **Retrouver le sens de la multifonctionnalité de l'agriculture et des territoires ruraux**

Dépasser la dialectique entre « mutations productives » et « dynamiques territoriales », revient à trouver la complémentarité entre les fonctions de production intégrées par les logiques de filière et décrites dans l'instance économique et celles portées par les territoires. « La fonction productive est au territoire ce que le squelette est au corps », c'est-à-dire qu'elle en est l'architecture autour de laquelle s'agrègent de multiples organes fonctionnels. Les territoires intègrent des filières de production agricole, comme la production de fromages de chèvre, comme support des multiples dimensions de l'activité humaine.

D'un point de vue géographique, le Poitou méridional est apparu comme le cœur de l'activité économique caprine à partir duquel la production s'est déployée sur de vastes espaces géographiques de Charentes-Poitou pour constituer le territoire de cette production. Les mutations productives que nous avons décryptées dans les logiques empruntées par les acteurs de filière et dictées par la grande distribution ne sont que l'une des deux faces d'un même ensemble. Le territoire, comme l'Homme, revendiquent structurellement une multifonctionnalité de fait qui combine productions alimentaire et non alimentaire.

Produire, n'est pas oublier d'accueillir, de transformer, d'entretenir, de se restaurer, d'installer, de transmettre, de communiquer, d'échanger, d'informer, d'initier, de festoyer, de se cultiver, de se représenter, etc… Ancrer la filière caprine sur le territoire de Charentes-Poitou, c'est l'armer de ses multiples fonctions où celle de production peut se découvrir comme le moteur des autres dimensions de l'activité humaine. C'est la surveillance permanente qu'il convient d'imposer au progrès technique, à la spécialisation et aux logiques verticales de filière pour ne pas tendre vers une « déshumanisation » des territoires où mono-fonctionnalité et spécialisation rimeraient avec dessèchement économique.

Dans cette représentation, et pour revenir à la praxis[7] des acteurs du quotidien de la production caprine, l'ambition fondamentale de ce projet est de permettre l'animation et l'articulation complémentaire de ces fonctions dévoyées à des catégories d'acteurs investis de façon distincte dans leurs professions et leurs structures. Ce travail d'animation est donc au cœur de notre projet qui peut se lire comme un projet humaniste au sens multifonctionnel du terme. Permettre la rencontre des acteurs de territoire et de filière est l'enjeu de cette « recherche de l'Homme ». (cf figure 14).

Faire converger les logiques de territoire et de filière, c'est revendiquer une logique intentionnelle qui indique le sens de l'action d'un projet collectif, d'un projet de territoire.
Notre travail de recherche permet d'illustrer à une échelle régionale les perspectives d'élaboration d'une politique reposant sur un nouveau contrat social entre les agriculteurs, ici des éleveurs, et l'ensemble des citoyens de notre société. L'approche transversale que nous avons volontairement privilégiée pour notre analyse a montré les réussites et les échecs de ce développement en envisageant une diversité de leviers d'actions.

[7] Praxis signifie action, désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

Figure 14 : appropriation collective de la multifonctionnalité de la production caprine et des territoires ruraux en Charentes-Poitou. Combinaison idéelle et matérielle.

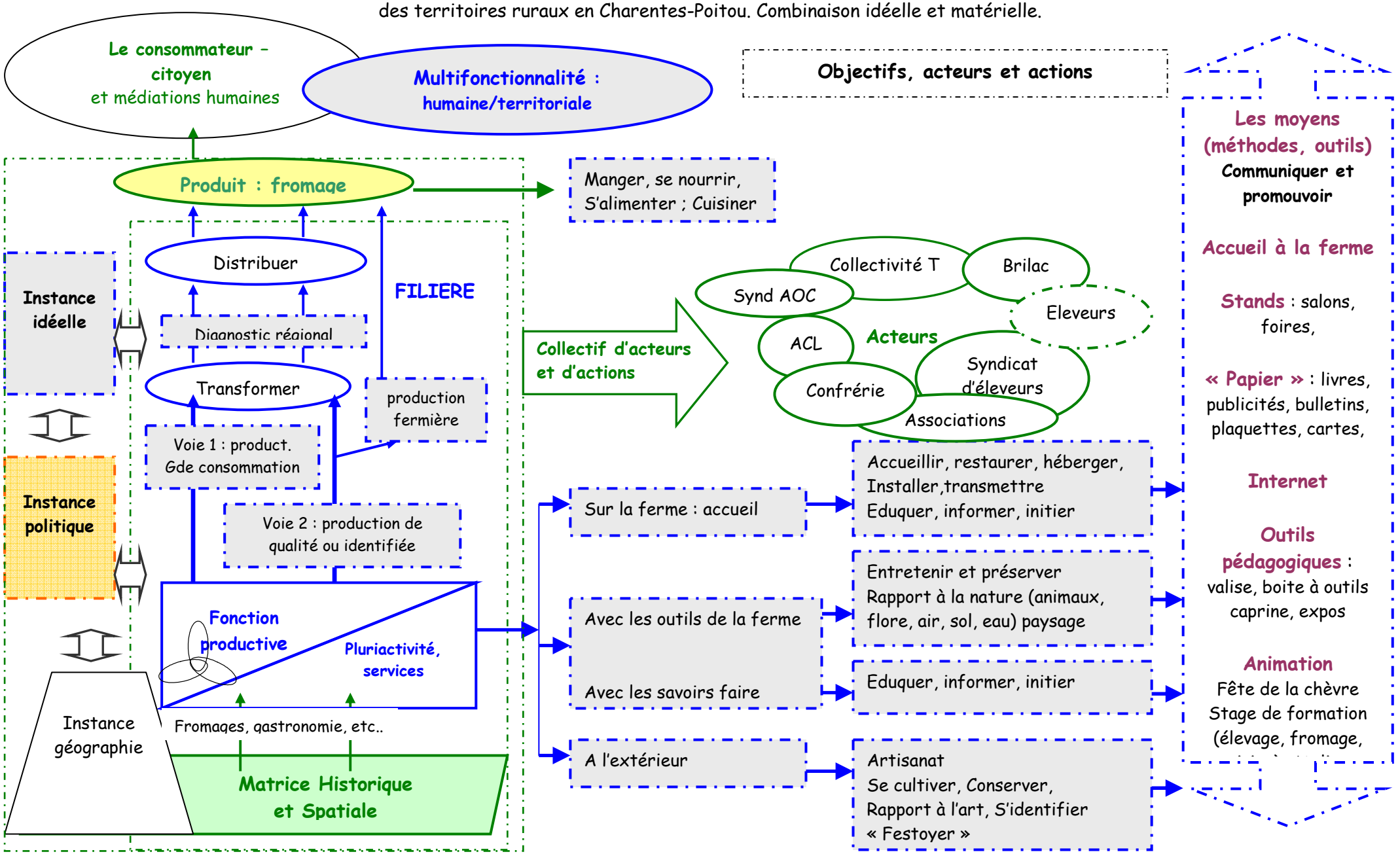

Au-delà des agriculteurs, nous proposons que les représentants des interprofessions, les élus des collectivités territoriales accompagnés par les représentants des associations se rencontrent régulièrement pour élaborer des politiques d'aménagement ruraux multifonctionnels à partir d'une ou plusieurs filières. La fonction de « production » des exploitations agricoles, notamment caprines, et des entreprises agro-alimentaires présentes sur un territoire doit s'accompagner d'actions d'accueil, d'éducation, d'information, d'initiation : au métier d'agriculteur, à la culture des végétaux et à l'élevage, à la nature (faune, flore, air, eau, sol, paysage), au goût, à la transformation du lait en fromage et à la cuisine du fromage ou de la viande, à la transmission de savoirs et de savoir-faire, du patrimoine régional, mais aussi à l'animation du milieu par l'organisation de temps de rencontres, de fêtes ainsi qu'à la préservation vivante des patrimoines régionaux (dont les produits alimentaires comme le fromage, ou la gastronomie, l'architecture mais aussi l'histoire locale) ; autant de fonctions qui doivent à présent se réorganiser collectivement.

Les produits agricoles peuvent être des socles, des piliers ou des catalyseurs d'actions territoriales de développement. Passer d'un accompagnement technique des éleveurs à une animation partenariale des acteurs autour d'un projet collectif n'est pas chose aisée et nécessiterait de la formation et des incitations d'encouragement. La participation des entreprises et de l'interprofession est centrale dans cette catalyse d'un projet de territoire, en complémentarité des recherches de marchés parallèles. Deux ou plusieurs sens de l'action doivent pouvoir être appréhendés et même s'enrichir.

La multifonctionnalité de l'agriculture renvoie ici à la dimension anthropologique du projet de développement. Le territoire, comme l'Homme, se lisent dans de multiples dimensions. Il doit en aller de pair pour leurs projets de développement respectifs et communs. Les fonctions de l'agriculture, des exploitations agricoles, des agriculteurs et des espaces ruraux sont les révélateurs des multiples dimensions de la nature humaine où se combinent les besoins primaires (se nourrir, s'héberger, se reproduire) secondaires et tertiaires (se cultiver, créer, se développer, se représenter, etc). « Bien vivre ensemble », c'est tenir compte de cette diversité ou complexité constitutive de l'Homme.

Références bibliographiques

ARLAUD Samuel, JEAN Yves, ROYOUX Dominique. 2005. « Rural-Urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières ». PU Rennes. 506 p.
BETHEILLE Roger, 1994. "La crise rurale". Que Sais-je ? PUF, 127 p.
BONNEMAISON Joël, 2004 (2° édition) « La géographie culturelle ». Format 38 CTHS. 152 p.
BONNAMOUR J., 1993. « Géographie rurale : position et méthode ». Paris ; Milan ; Barcelone : Masson. Collection Recherche en géographie, 134 p.
DARDEL Eric, 1952 « L'homme et la terre, nature de la réalité géographique » Edition PUF Paris
DI MÉO Guy, 1991. « L'homme, la société, l'espace » Paris, Anthropos, 319 p.
DI MÉO Guy, (sous la direction de), 1996. « Les territoires du quotidien ». Editions l'Harmattan, 207 p.
DI MÉO Guy, 2001. « Géographie sociale et territoires ». Nathan Université, Paris, 320p.
DI MÉO Guy, BULÉON Pascal, 2005. « L'espace Social ; lecture géographique des sociétés». Edition Armand Colin. Collection U. 303 p.

DIRY Jean-Paul, 1985. « L'industrialisation de l'Elevage en France. Economie et géographie des filières avicoles et porcines ». Editions Ophrys. 680 p.
FREMONT A., CHEVALIER J., HERIN R., RENARD J., 1984 « Géographie sociale » Edition Masson 387 p.
GUMUCHIAN Hervé, 1988. « De l'espace au territoire. Représentations spatiales et aménagement, collection Grenoble » Sciences n° 19, 214 p.
JEAN Yves, 1984. « Des disparités économiques en agriculture à une nouvelle approche du revenu ».Thèse de doctorat pour le troisième cycle en analyse et politique économique. Université de Poitiers, 442 p.
JEAN Yves, 2002. « La notion de territoire : entre polysémie, analyses critiques et intérêts, in Lire les territoires. JEAN Yves et CLENGE Christian (dir.). Tours : maison des sciences de l'Homme, « Villes et territoire ». P. 9 - 22.
KAYSER Bernard, 2004. « Ils ont choisi la campagne ». Edition de l'aube, 205 p.
LACOMBE Philippe, GUIHENEUF Pierre-Yves, 2001. « Agriculture et territoires : prospective à l'horizon 2015 ». DATAR, 12 p.
LEVY Jacques, LUSSAULT Michel (sous la direction de), 2004 « Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés » Edition Belin. 1034 pages.
LUSSAULT Michel, 2007. « L'Homme spatial ; la construction sociale de l'espace humain » Edition du seuil. 365 p.
MARGETIC Christine, 2005. « L'agro-alimentaire chez les géographes des campagnes en France au XXe siècle » Norois, n°197, 2005/4, pp. 37-53.
PERIGORD Michel, 2005. « Clefs pour le paysage » Edition Ophrys. 368 p.
RALLET Alain, 2003. « L'économie des proximités ». Article paru dans la revue Etudes et recherches sur les systèmes Agraires et le Développement N°33. INRA, p 11 - 25.
RICARD Daniel, 1997. « Stratégies des filières fromagères françaises ». Editions RIA, 223 p.
RIEUTORT Laurent, 1995. « L'élevage ovin en France ». Thèse de doctorat, Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand.